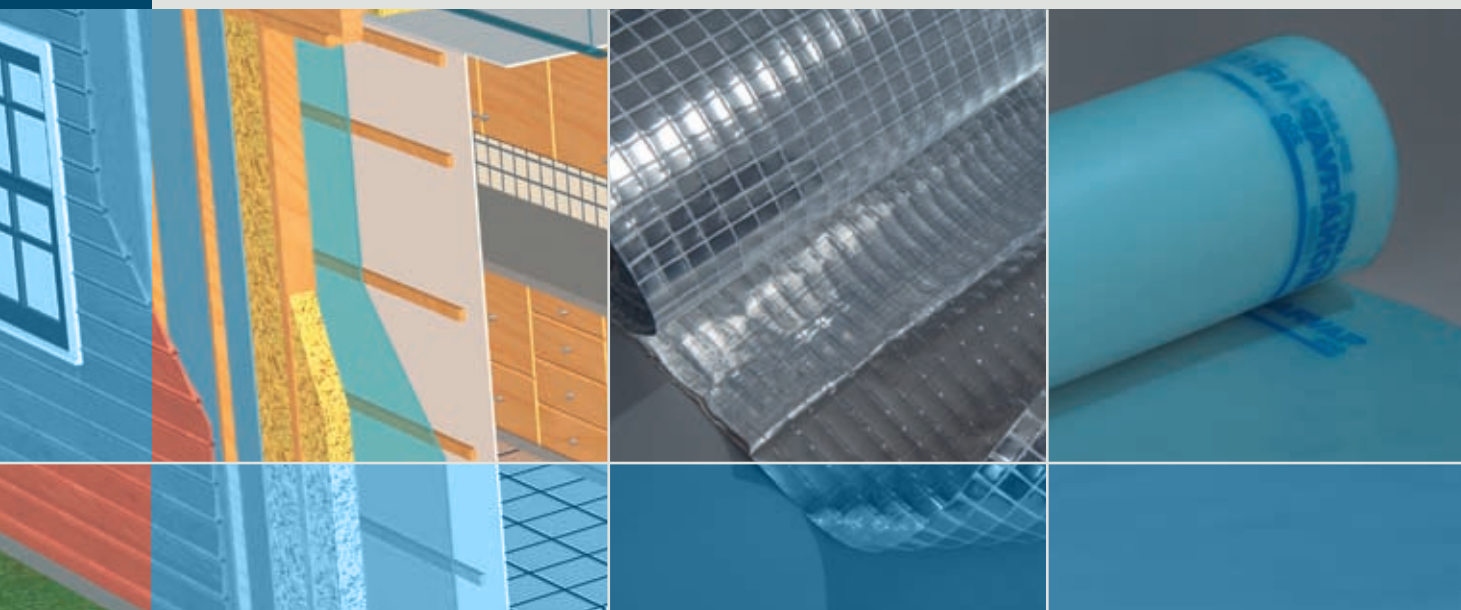


Monarvap 200 B et Monarvap Reflex 200

Écrans pare-vapeur en polyéthylène destinés à limiter la transmission de la vapeur d'eau à travers la paroi



► Conforme aux exigences du DTU 31.2.

► Grande résistance mécanique.

► Étanche à la vapeur d'eau.

► Étanche à l'eau.

Domaine d'emploi

- Évite la formation du point de rosée dans l'isolant.
- Renforcement de l'étanchéité à l'air de la construction pour limiter les pertes d'énergie et les gênes occasionnées.

Mise en œuvre

- Fixer le pare-vapeur en face chaude de la paroi, en le déroulant horizontalement avec des agrafes en respectant les recouvrements horizontaux (5 cm) et les recouvrements verticaux (5 cm).
- Ponter au droit des recouvrements des fixations, des angles et des baies,

à l'aide de la bande adhésive Monarvap 200 ou de la bande adhésive Reflex.

- Raccorder le pare-vapeur en pieds de voiles sur la bande d'étanchéité, à l'aide d'un cordon de mastic polyuréthane.

Informations complémentaires

Monarvap Reflex 200 est destiné à améliorer le confort thermique en hiver.

Documents de référence

DTU 31.2 – construction de maisons et bâtiments à ossature bois.

Caractéristiques

Produit	Perméance	Résistance à la rupture en N/5 cm (NF EN 12311-1)	Allongement à la rupture en % (NF EN 12311-1)
Monarvap 200 B	$3,60 \cdot 10^{-9}$ kg/m ² .s.Pa Sd ≥ 80 m	L x T : 150 x 150	L x T : 630 x 730
Monarvap Reflex 200	$9,40 \cdot 10^{-13}$ kg/m ² .s.Pa Sd ≥ 215 m	L x T : 450 x 400	L x T : 25 x 15

Conditionnement

Produit	Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
Monarvap 200 B	50 m x 2,75 m	26 kg	25 rouleaux
	50 m x 2,75 m (plié en 2)	26 kg	25 rouleaux
Monarvap Reflex 200	50 m x 1,50 m	16 kg	36 rouleaux